

MANDAT
Comité régional des examens de biologie médicale délocalisée (EBMD)

1 BUT ET OBJECTIFS

Le mandat du comité régional des examens de biologie médicale délocalisée (EBMD) est de s'assurer que les exigences de qualité des autorités légales et réglementaires sont appliquées et uniformisées dans les laboratoires. La loi sur les services de santé et les services sociaux stipule que l'établissement doit assurer une prestation de services de qualité, qui est continue, accessible et sécuritaire.

2 CONTEXTE / DOMAINE D'APPLICATION

Composition du comité :

- Cliniciens responsables en biochimie, hématologie, et microbiologie si applicable;
- Responsables techniques des EBMD;
- Assistant-chef qualité de l'équipe régionale;
- Directeur clinico-administratif Optilab;
- Les membres se réservent le droit d'inviter, dans un but de consultation ou pour une expertise, des gens qui ne sont pas membres du comité.

3 RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Établir le portrait des EBMD pour la région;
- S'assurer que les responsabilités et les mandats sont bien définis et communiqués au sein de l'organisme;
- Recommander à la direction régionale des laboratoires l'offre de service autorisé des EBMD ainsi que toute autre orientation pertinente;
- Établir le portefeuille des politiques et procédures ainsi que les échéanciers;
- Établir les critères requis dans la rédaction des politiques, des procédures et des formulaires et assurer le suivi de l'implantation de ceux-ci;
- Consulter les comités locaux des EBMD sur l'applicabilité des politiques, procédures et formulaires;
- Créer les conditions favorables avec les comités locaux des EBMD pour le déploiement, la mise en œuvre et le suivi de la conformité aux normes;
- Assurer la gestion des politiques et procédures transversales en conformité aux normes;

- Examiner les propositions d'introduction d'un produit, dispositif ou système pour les EBMD en tenant compte des besoins cliniques, des implications financières, de la faisabilité technique et de l'aptitude de l'organisme à répondre aux besoins;
- Aider à évaluer et à choisir les dispositifs et systèmes d'EBMD selon les critères de performance;
- Assurer la surveillance des éléments d'entrées et évaluer les opportunités d'amélioration.

4 SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

- Les rencontres sont planifiées aux 3 mois ou plus souvent selon les besoins;
- Un ordre du jour et un procès-verbal sont rédigés à chaque rencontre;
- Le quorum est obtenu si 50 % des membres sont présents;
- Le comité est tactique et décisionnel.